

Annexe aux comptes 2019- UNION LOCAL CGT du Louhannais

1) Faits majeurs de l'exercice

L'UL CGT du Louhannais n'a relevé aucun fait majeur au cours de l'exercice 2019.

2) Principes-règles-méthodes comptables

Les comptes annuels satisfont aux principes suivants :

→ Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat en date de clôture ;

→ Ils respectent le principe de permanence des méthodes et permettent leur comparabilité d'un exercice à l'autre ;

→ Ils sont établis dans une perspective de continuité de l'exploitation ;

→ Ils sont réguliers et sincères ;

→ Ils sont établis dans une optique de prudence.

3) Informations relatives au bilan

Etat de l'actif mobilisé

L'UL CGT du Louhannais ne dispose d'aucun patrimoine en propre.

Echéances des créances et dettes

Les créances intra-syndicales n'ont par définition pas d'échéances propres. Leur règlement résulte d'un processus précis et intervient dans des délais raisonnables. Concernant la formation syndicale, les recettes sont encaissées confédéralement ce qui peut porter les reversements à N+1. L'UL CGT du Louhannais n'a pas contracté d'emprunt durant l'exercice. Elle n'a pas de dette financière à ce titre.

Etat des fonds syndicaux

Les fonds syndicaux sont constitués par le cumul des résultats des exercices antérieurs et sont affectés au financement de l'activité.

A l'ouverture de l'exercice, ils s'élevaient à 13772 €.

En fin d'exercice, leur montant est de 13726 €

4) Informations relatives au compte de résultat

Conformément aux statuts de l'UL CGT du Louhannais, les comptes de l'exercice 2019 ont été approuvés lors de sa réunion du 21/02/2020

Les ressources

Les cotisations sont comptabilisées selon la méthode de l'encaissement effectif.

Ressources de l'année 2019	
Cotisations totales reçues +	2838
Reversement de cotisations -	
Subventions reçues +	
Autres produits d'exploitation +	300
Produits financiers perçus +	0
Total des ressources =	3138 €

5) Contributions en nature

Mise à disposition de personnel : néant

Mise à disposition de biens et de locaux : local mis à disposition par la commune de Louhans.